



## ASSOCIATION FONCIERE DE DONNENHEIM

Envoyé en préfecture le 04/02/2026  
Reçu en préfecture le 04/02/2026  
Publié le 06/02/26  
ID : 067-216701003-20260127-AF\_D\_2026\_1-DE

Nombre de Membres : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7 (6 titulaires et 1 Suppléant)  
Votants : 7  
Absent : 1

L'an : **deux mille vingt six**  
Le : **27 janvier**  
L'Association Foncière de la Commune de DONNENHEIM  
Dûment convoquée, s'est réunie en session : ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas  
RITLENG, Président  
Date de convocation de la réunion du Bureau : 16 janvier  
**PRESENTS** : Nicolas RITLENG, Stéphan SCHISSELE,  
Gilbert ADAM, Bernard HAGER, Laurent MORIER,  
André GLLIG, Jean-François HECK  
**ABSENT** : Marc GRASS

### DELIBERATION : AF\_D\_2026\_1

#### Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2025 – Réunion 2

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion de l'Association Foncière du 29 janvier 2025 – Réunion 2.

Aucune observation n'étant formulée,

**Le Bureau de l'Association Foncière**

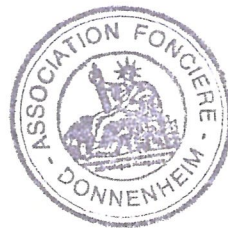
**DECIDE**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2025 – Réunion 2

**POUR : 7 Voix**

Pour ampliation,  
Donnenheim, le 27 janvier 2026  
Le Président,

RITLENG Nicolas



ip

Stephan SCHISSELE  
MAIRE  
4 févr. 2026



## ASSOCIATION FONCIERE DE DONNENHEIM

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le 06/02/2026

ID : 067-216701003-20260127-AF\_D\_2026\_2-DE

Nombre de Membres : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7 (6 titulaires et 1 Suppléant)  
Votants : 7  
Absent : 1

L'an : **deux mille vingt six**  
Le : **27 janvier**  
L'Association Foncière de la Commune de DONNENHEIM  
Dûment convoquée, s'est réunie en session : ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas  
RITLENG, Président  
Date de convocation de la réunion du Bureau : 16 janvier  
**PRESENTS** : Nicolas RITLENG, Stéphan SCHISSELÉ,  
Gilbert ADAM, Bernard HAGER, Laurent MORIER,  
André GLLIG, Jean-François HECK  
**ABSENT** : Marc GRASS

### DELIBERATION : AF\_D\_2026\_2

#### Approbation du Compte Financier Unique 2025

Avant d'aborder ce point de l'ordre du jour, Monsieur RITLENG Nicolas – Président, quitte la salle et délègue la présidence à Monsieur SCHISSELÉ Stéphan, Vice-président de l'Association Foncière de DONNENHEIM.

Monsieur le Vice-président expose le CFU 2025 validé par le Service de Gestion Comptable et qui se décompose de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>7 702.73 €</b>
	<b>Recettes :</b>	<b>3 178.83 €</b>
	<b>Déficit de l'exercice :</b>	<b>- 4 523.90 €</b>
<b>Section d'investissement :</b>	<b>Dépenses :</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>Recettes :</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>Excédent de l'exercice :</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Déficit de l'exercice en fonctionnement :</b>		<b>- 4 523.90 €</b>
Excédent de fonctionnement antérieur :		<b>9 890.25 €</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>5 366.35 €</b>
<b>Excédent de l'exercice en investissement :</b>		<b>0 €</b>
Excédent d'investissement antérieur :		<b>648 €</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>648 €</b>

Le Bureau de l'Association Foncière, après délibération,

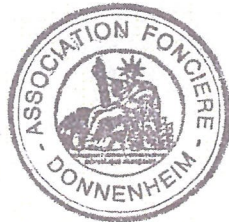
**DECIDE**

- d'approuver le Compte Financier Unique 2025
- De reporter la somme de **5 336.35** €uros au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du Budget Primitif 2026.
- De reporter la somme de **648** €uros au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement) du Budget Primitif 2026.

**POUR : 6 voix (le Président ne participe pas au vote)**

Pour ampliation,  
Donnenheim, le 27 janvier 2026  
Le Président,

RITLENG Nicolas





## ASSOCIATION FONCIERE DE DONNENHEIM

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le 06/02/26

ID : 067-216701003-20260127-AF\_D\_2026\_3-DE

Nombre de Membres : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7 (6 titulaires et 1 Suppléant)  
Votants : 7  
Absent : 1

L'an : **deux mille vingt six**  
Le : **27 janvier**  
L'Association Foncière de la Commune de DONNENHEIM  
Dûment convoquée, s'est réunie en session : ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas  
RITLENG, Président  
Date de convocation de la réunion du Bureau : 16 janvier  
**PRESENTS** : Nicolas RITLENG, Stéphan SCHISSELE,  
Gilbert ADAM, Bernard HAGER, Laurent MORIER,  
André GLLIG, Jean-François HECK  
**ABSENT** : Marc GRASS

### DELIBERATION : AF\_D\_2026\_3

#### Rôle de recouvrement

**Le Bureau de l'Association Foncière, après délibération,**

#### DECIDE

- D'émettre un rôle de recouvrement pour l'année 2026.
- De fixer à **0,12** euros hors taxes par are la quote-part à verser par les propriétaires fonciers intéressés.
- De ne pas facturer la T.V.A.
- De ne pas demander de cotisation fixe.
- De confier l'établissement du rôle de recouvrement à APIS ALSACE.
- De faire prendre en charge par l'Association Foncière les frais d'établissement du rôle dus à APIS ALSACE soit **1, 14 euros** par hectare, le montant correspondant étant à verser à APIS ALSACE. - Compte Crédit Agricole
- 17206/00770/93002087411/08, dans un délai de 2 mois après transmission du rôle à la perception.
- Les redevances inférieures au minimum de perception fixée par la Trésorerie, seront reportées sur plusieurs années jusqu'à ce que le minimum soit atteint.
- Date butoir de demande d'édition du rôle définitif fixée au 01 septembre 2026 pour un envoi en trésorerie en septembre 2026.

**POUR : 7 voix**

Pour ampliation,  
Donnenheim, le 27 janvier 2026  
Le Président,

ip

Stephan SCHISSELE  
MAIRE  
4 févr. 2026





## ASSOCIATION FONCIERE DE DONNENHEIM

Envoyé en préfecture le 04/02/2026

Reçu en préfecture le 04/02/2026

Publié le 06/02/26

ID : 067-216701003-20260127-AF\_D\_2026\_4-DE

Nombre de Membres : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7 (6 titulaires et 1 Suppléant)  
Votants : 7  
Absent : 1

L'an : **deux mille vingt six**  
Le : **27 janvier**  
L'Association Foncière de la Commune de DONNENHEIM  
Dûment convoquée, s'est réunie en session : ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas  
RITLENG, Président  
Date de convocation de la réunion du Bureau : 16 janvier  
**PRESENTS** : Nicolas RITLENG, Stéphan SCHISSELE,  
Gilbert ADAM, Bernard HAGER, Laurent MORIER,  
André GLLIG, Jean-François HECK  
**ABSENT** : Marc GRASS

### DELIBERATION : AF\_D\_2026\_4

#### Provisions pour dépréciation de créances

Le Président informe les membres du bureau que sur les recommandations du Service de Gestion Comptable, il convient d'inscrire au budget 2026 les dépréciations des créances calculées à partir de l'Etat des Restes à Recouvrer à la date du 15.12.2025 en appliquant le barème suivant :

Provisions des créances 2026 et 2025 = 0%  
Provisions des créances 2024 = 15%  
Provisions des créances 2023 = 30%  
Provisions des créances 2022 = 45%  
Provisions des créances 2021 = 60%  
Provisions des créances 2020 = 75%  
Provisions des créances 2019 et années antérieures = 90%  
Provisions des créances en Liquidation Judiciaire (LJ), créances éteintes,  
créance avec PV de carence, LJ avec insuffisance d'actif = 100%

Pour 2026, le montant des dépréciations s'élève à 116,14 euros.

Pour rappel, en 2025, les provisions s'élevaient à 70,30 euros.

**Le Bureau de l'Association Foncière, après délibération,**

#### DECIDE

D'inscrire au Budget Primitif 2026 :

- 200 euros sur le compte 681 chapitre 68 en dépense de fonctionnement
- 100 euros sur le compte 781 chapitre 78 en recette de fonctionnement

**POUR : 7 voix**

ip  
Stephan SCHISSELE  
MAIRE  
4 févr. 2026

RITLENG Nicolas 



# ASSOCIATION FONCIERE DE DONNENHEIM

Envoyé en préfecture le 04/02/2026  
Reçu en préfecture le 04/02/2026  
Publié le 06/02/2026  
ID : 067-216701003-20260127-AF\_D\_2026\_5-DE

Nombre de Membres : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7 (6 titulaires et 1 Suppléant)  
Votants : 7  
Absent : 1

L'an : **deux mille vingt six**  
Le : **27 janvier**  
L'Association Foncière de la Commune de DONNENHEIM  
Dûment convoquée, s'est réunie en session : ordinaire  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas  
RITLENG, Président  
Date de convocation de la réunion du Bureau : 16 janvier  
**PRESENTS** : Nicolas RITLENG, Stéphan SCHISSELÉ,  
Gilbert ADAM, Bernard HAGER, Laurent MORIER,  
André GLLIG, Jean-François HECK  
**ABSENT** : Marc GRASS

## DELIBERATION : AF\_D\_2026\_5

### Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le détail du Budget Primitif 2026 aux membres du Bureau.

Il se décompose de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement : Dépenses :</b>	<b>9 468.35 €</b>
<b>Recettes :</b>	<b>9 468.35 €</b>
<b>Section d'investissement : Dépenses :</b>	<b>648,00 €</b>
<b>Recettes :</b>	<b>648,00 €</b>

La section de fonctionnement ainsi que la section d'investissement sont équilibrées.

**Le Bureau de l'Association Foncière, après délibération,**

**DECIDE**

D'approuver le Budget Primitif 2026

**POUR : 7 voix**

Pour ampliation,  
Donnenheim, le 27 janvier 2026  
Le Président,



Stephan SCHISSELE  
MAIRE  
4 févr. 2026

